

Signature de la convention de coopération décentralisée 2025-2029 avec la province de Siem Reap

Hémicycle départemental (Nanterre) - Vendredi 27 juin 2025

Discours de Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Vice-gouverneur,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Madame la Ministre conseillère de l'Ambassade du Cambodge en France,
Monsieur le Directeur exécutif du Département Mobilisation, Partenariats et Communication de l'AFD,
Messieurs les Présidents du GRET et d'Agrisud,
Monsieur le Directeur de l'Institut cambodgien de recherche et de développement rural,
Mesdames et Messieurs,

Voilà 16 ans que le Département des Hauts-de-Seine et la Province de Siem Reap ont noué un partenariat.

Cette longévité, remarquable dans le paysage de la coopération internationale, a nourri un climat de confiance et de profonde estime entre nos territoires et leurs représentants, et je veux remercier les membres de la délégation cambodgienne de leur présence dans les Hauts-de-Seine cette semaine.

Notre relation de travail, que nous avons renforcée en 2013 avec la mise en œuvre d'une coopération décentralisée, a permis d'initier des projets ambitieux sur le plan agricole, afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et d'agir efficacement sur les conditions de vie des habitants, notamment des plus fragiles.

Notre action de lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté, au cœur des quatre coopérations internationales menées par notre collectivité au Cambodge, au Bénin, en Arménie et en Haïti, a engendré de très grandes réussites. Elle a produit des résultats significatifs pour les habitants de la Province de Siem Reap en matière de transition agroécologique, de diversification et d'amélioration de la qualité des productions, d'autonomisation des petits producteurs, de transformation des produits et de structuration de réseaux avec la création de circuits courts autour des acteurs locaux du tourisme et de la restauration.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avec l'engagement de 8,5 millions d'euros de la part de notre Département au profit de nos opérateurs sur le terrain, Agrisud et le GRET, ce sont 4 700 agriculteurs de la province qui ont pu être accompagnés, 9 coopératives et une association de producteurs qui ont été créées et un prix de vente des produits en hausse de 89 % en moyenne, augmentant de manière significative les revenus des producteurs et de leurs familles.

Au fur et à mesure, et grâce à la mobilisation continue des équipes de la Province de Siem Reap dans le suivi du programme, en lien étroit avec nos services et nos partenaires, nous avons pu intensifier les actions mises en œuvre, comme j'ai pu le constater moi-même en 2022, lors de notre déplacement au Cambodge.

Cela nous a conduit à vous accompagner dans la réalisation d'un diagnostic alimentaire territorial, essentiel à la résilience de la province face aux crises.

Cette démarche, soutenue par l'Agence française de développement dans le cadre du dispositif FICOL, a permis d'identifier les vulnérabilités en la matière pour y remédier.

Cette nouvelle dynamique a élargi notre coopération à l'agriculture et à l'alimentation durables, qui étaient d'ailleurs au cœur du déplacement que vous avez effectué hier au Marché national de Rungis. Elle va se poursuivre dans les prochaines années dans le cadre du renouvellement de notre partenariat.

Voilà pourquoi nous avons souhaité inscrire notre coopération décentralisée dans le cadre du projet TETARD.

Je veux ici remercier l'AFD qui, en doublant le budget du programme de développement agricole soutenu par le Département, va nous permettre d'agir plus vite et plus fort, afin d'augmenter les capacités des producteurs, de leurs organisations et des services techniques de la province tout en renforçant son attractivité en matière d'agroécologie et de gouvernance alimentaire. Cette nouvelle étape permettra également une meilleure structuration des filières locales et des actions, nombreuses, de formation, autour de la plateforme territoriale d'acteurs de l'alimentation qui pilote la stratégie alimentaire territoriale.

Comme vous l'avez déjà souligné à plusieurs reprises, Monsieur le Vice-gouverneur, ce programme de développement est ainsi devenu un véritable projet de transformation de la province, qui va bien au-delà des questions agricoles et alimentaires. Les avantages induits, indirects sont en effet particulièrement nombreux en matière de lutte contre la déforestation, d'amélioration des systèmes d'eau et d'assainissement, de développement du potentiel touristique et des marchés locaux et, sur un temps plus long, de programmation d'aménagements pour encourager la vitalité du territoire et de métamorphose des paysages.

Au-delà des bénéfices pour votre territoire, ce nouveau souffle que nous donnons à notre programme de coopération vient renforcer davantage encore les liens qui unissent les Hauts-de-Seine à la Province de Siem Reap.

Nous avons en effet, en même temps que vous, réalisé un diagnostic alimentaire dans notre Département, afin d'améliorer nos réponses sur un enjeu majeur pour les habitants. L'arrivée prochaine d'un expert technique, issu de nos services, pour faciliter la mise en œuvre du projet TETARD va également y contribuer.

C'est donc une journée importante que nous avons la chance de vivre avec, non seulement le renouvellement de notre partenariat, mais aussi la signature de plusieurs conventions pour son approfondissement et sa bonne mise en œuvre.

Seul le prononcé fait foi

Car cette relation de travail n'aurait pas été possible sans une importante mobilisation de part et d'autre, et la venue de votre délégation, Monsieur le Vice-gouverneur, témoigne de l'engagement déterminé de la province de Siem Reap et de l'amitié qui unit nos collectivités et nos territoires. Je vous en remercie, ainsi que les différents représentants provinciaux qui vous accompagnent, et à travers vous, j'adresse mes remerciements et mes salutations chaleureuses à Monsieur le Gouverneur Prak Sophoan, dont je sais qu'il avait prévu de conduire personnellement cette délégation, mais qui a été retenu à Siem Reap par une rencontre avec le gouvernement.

Je tiens également à saluer Henry de Cazotte, Président du GRET, et Joël Lebreton, Président d'Agrisud, nos opérateurs sur le terrain, pour le professionnalisme et la grande qualité du travail de leurs équipes, tout comme Son Excellence Monsieur David Lui et Madame Pachapor Lam, Ministre conseillère, qui suivent avec attention, je le sais, les développements de ce programme qui engrange les réussites et suscite la reconnaissance des instances nationales et internationales.

Je veux d'ailleurs saluer la présence de Monsieur Sarr, représentant l'Agence française de développement, et le Directeur de l'Institut cambodgien de recherche et de développement rural, preuve que notre partenariat, au-delà de son aspect institutionnel, irrigue très largement nos sociétés.

C'est là un point fondamental de notre action commune, car nous avons la conviction que la coopération et le partenariat, au-delà de leur caractère opérationnel et de leurs résultats, contribuent au dialogue des cultures et à la compréhension mutuelle, essentiels à l'heure des grands bouleversements mondiaux.

C'est bien dans cet esprit que s'inscrit l'approfondissement de notre relation de travail, acté aujourd'hui par la signature de cette convention, qui augure de nouveaux développements fructueux et montre toute la richesse d'une telle démarche.

Oui, la coopération décentralisée, ce n'est pas seulement un programme de développement. Ce sont des liens d'amitié entre les élus, les agents et les habitants, qui permettent un enrichissement mutuel et un croisement des perspectives.

Soyez assuré de l'engagement du Département des Hauts-de-Seine pour une politique de coopération active, comme l'illustre aujourd'hui la signature de la nouvelle convention avec la Province de Siem Reap.



www.hauts-de-seine.fr

